

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 516

présenté par

Mme Blin

ARTICLE 4

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« mandat électif public »

les mots :

« mandat électif local ou national ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.